

Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

SSP0007042

Nom usuel

Ancien site minier d'Abbaretz

Commune(s)

44001 ABBARETZ

Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration

1

Historique des informations de l'administration

| Identifiant  | Date de début | Date de fin | Date de dernière mise à jour |
|--------------|---------------|-------------|------------------------------|
| SSP000704201 |               |             | 29/04/2025                   |

Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000704201

Code(s) INSEE

44001  
44113

Date de dernière mise à jour

29/04/2025

Statut de l'instruction

Clôturée

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Code(s) INSEE de l'information de l'administration

44001  
44113

Environnement

Le gisement d'étain de la région d'Abbaretz a fait l'objet d'une exploitation minière jusqu'en 1957. L'État a hérité de la concession qui est orpheline depuis le décès de son PDG en 2004. Le site du Bois Vert présente deux terrils de stériles et résidus miniers issus de l'exploitation à ciel ouvert de la mine. L'ancienne exploitation s'est remplie d'eau (Lac de la Mine situé au sud du site). Elle ne présente pas d'incompatibilité avec les activités qui y sont pratiquées. Les études environnementales menées depuis 2008 ont mis en évidence la présence d'un drainage minier acide (DMA) au pied des terrils dont l'impact s'étend jusqu'au réseau hydrographique en aval du site.

Le site des terrils fréquenté pour de nombreux usages de loisirs (pratique du vélo, VTT et BMX, randonnée pédestre, course à pied, courses d'orientation et trail, promenades à cheval, etc) jusqu'en 2019 est aujourd'hui fermé au public en raison des risques liés à l'inhalation et l'ingestion de poussières chargées notamment en arsenic. Des chemins ont toutefois été aménagés en 2021 pour permettre la découverte du site en sécurité.

La qualité de l'eau de certains puits autour du site n'est pas compatible avec certains usages (domestique, abreuvement) en raison des concentrations en métaux.

Description

Le site dit du « Bois vert » a fait l'objet d'une exploitation minière industrielle pour la production d'étain à partir de minerais de cassitérite entre 1952 et 1957. La production a été de 4 000 t de concentrés de cassitérite à 65-70 % d'étain. L'exploitation a été réalisée principalement à ciel ouvert et le traitement du minerai était réalisé sur place. Au nord de la route départementale RD2, sont stockés :

- des stériles miniers d'un volume estimé à 1 970 000 m³. Ils constituent le terril dit « conique » ,
- des résidus miniers issus du traitement du minerai d'un volume estimé de 1 730 000 m³. Ils constituent le terril dit « tabulaire ».

L'État hérite de la concession minière en 2004 suite à la disparation de l'ancien exploitant, sans que les procédures liées à l'arrêt du site aient été menées à leur terme.

Les études menées depuis 2006 sur le site des terrils ont montré :

- La présence d'un phénomène de drainage minier acide au pied des terrils. Un plan de gestion visant à limiter ses impacts a été élaboré en 2015. Des études visant à caractériser le phénomène et des travaux, notamment d'aménagement pour canaliser les eaux acides, ont été réalisées à partir de 2016, l'objectif étant, in fine, la mise en place d'une station de traitement de ces eaux. Des étapes préalables de tests sur pilotes sont en cours.
- Des concentrations en métaux dans les matériaux constituant les terrils. Le rapport sur la démarche d'Interprétation de l'État des Milieux (IEM) d'avril 2019 montre en particulier que les sols superficiels présentent des teneurs en aluminium, arsenic, bore, béryllium et étain supérieures au fond pédo-géochimique local. Des calculs de risques sanitaires ont démontré une incompatibilité avec les usages type VTT, BMX, équitation, randonnée/marche alors constatés au niveau des terrils en raison de la présence d'arsenic dans les stériles et résidus miniers. Des restrictions d'accès à ces zones ont été mises en place en 2019. L'aménagement de chemins pour la randonnée à pied et à vélo permettant de supprimer l'exposition aux matériaux miniers et aux eaux acides a été réalisé en 2021.
- Une forte érodabilité des matériaux miniers compte tenu de leur faible granulométrie. Ces matériaux sont sensibles au ruissellement des eaux pluviales sur site et susceptibles d'être emportés à l'extérieur via les circulations d'eau. En outre, l'érosion est de nature à impacter la gestion des eaux acides mise en place. Des travaux visant à la limiter ont été réalisés et se poursuivent : pose de dispositifs mécaniques (fascines, empierrements en pied de ravines) afin de limiter les emports par les eaux pluviales et végétalisation afin de stabiliser les matériaux en place.
- Des concentrations en métaux dans l'eau des puits autour du site non compatibles avec les usages domestiques et d'abreuvement constatés (étude IEM, avril 2019). Les propriétaires des ouvrages concernés en ont été informés.

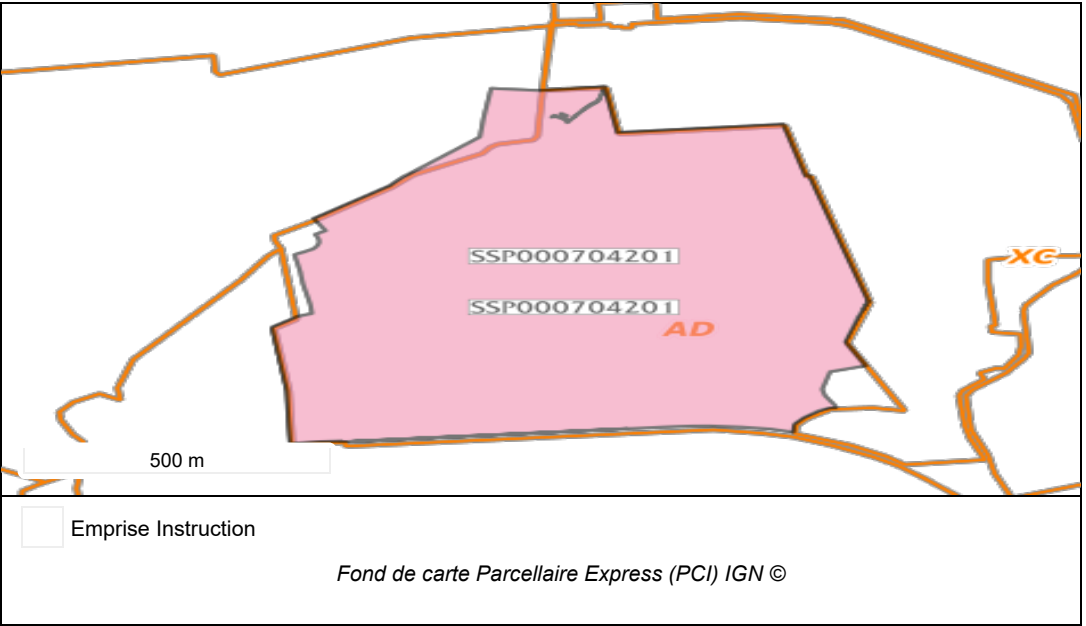
Polluant(s) identifié(s)  
 Action(s) instruite(s)

Non renseigné(s)

| Type d'action                                         | Type études / travaux                      | Date de début - Date de fin                                                          | Milieux                                 | Mesure de sécurité | Traitement in situ | Traitement sur établissement / hors établissement | Traitement rejets |
|-------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|--------------------|--------------------|---------------------------------------------------|-------------------|
| Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation | Diagnostic et Analyse                      | 31/12/2009 -                                                                         |                                         |                    |                    |                                                   |                   |
| Description                                           |                                            | Diagnostic environnemental réalisé par le BRGM                                       |                                         |                    |                    |                                                   |                   |
| Type d'action                                         | Type études / travaux                      | Date de début - Date de fin                                                          | Milieux                                 | Mesure de sécurité | Traitement in situ | Traitement sur établissement / hors établissement | Traitement rejets |
| Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation | Plan de gestion                            | 31/12/2014 -                                                                         | ✓ Eaux souterraines<br>✓ Sol - Sous-sol |                    |                    |                                                   |                   |
| Description                                           |                                            | Plan de gestion transmis par le DPSM (département de prévention et sécurité minière) |                                         |                    |                    |                                                   |                   |
| Type d'action                                         | Type études / travaux                      | Date de début - Date de fin                                                          | Milieux                                 | Mesure de sécurité | Traitement in situ | Traitement sur établissement / hors établissement | Traitement rejets |
| Etude SSP et ingénierie des travaux de réhabilitation | Interprétation de l'état des milieux (IEM) | - 31/03/2019                                                                         | ✓ Eaux souterraines<br>✓ Sol - Sous-sol |                    |                    |                                                   |                   |
| Description                                           |                                            | Rapport final de la démarche d'IEM - Résidus miniers du Bois Vert à Abbaretz (44)    |                                         |                    |                    |                                                   |                   |

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

| Commune  | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|----------|---------|---------|--------|-----------|
| ABBARETZ |         | AD      | 0007   | 00        |
| ABBARETZ |         | AD      | 0008   | 00        |
| NOZAY    |         | YB      | 0006   | 00        |

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

# SSP0007164

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

SSP0007164

Nom usuel

Ancienne décharge de Grand Champ

Commune(s)

44214 VAY

Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration

1

Historique des informations de l'administration

| Identifiant  | Date de début | Date de fin | Date de dernière mise à jour |
|--------------|---------------|-------------|------------------------------|
| SSP000716401 |               |             | 14/09/2021                   |

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP000716401

Date de dernière mise à jour

14/09/2021

Statut de l'instruction

Clôturée

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Environnement

Le site est une ancienne décharge. Ce dépôt est théoriquement destiné à accueillir les déchets ménagers, mais en pratique d'autres déchets ont pu également être déposés. La nature et la quantité de déchets n'ont pas pu être estimées. Le potentiel polluant du massif des déchets n'a pas pu être déterminé.  
Observations: Il convient de conserver la mémoire de l'enfouissement de déchets et pour tout projet d'aménagement de réaliser des investigations sur le sol pour étudier la compatibilité entre l'état du sol et l'usage envisagé.

Description

Le site est une ancienne décharge. Ce dépôt est théoriquement destiné à accueillir les déchets ménagers, mais en pratique d'autres déchets ont pu également être déposés. La nature et la quantité de déchets n'ont pas pu être estimées. Le potentiel polluant du massif des déchets n'a pas pu être déterminé.  
Observations: Il convient de conserver la mémoire de l'enfouissement de déchets et pour tout projet d'aménagement de réaliser des investigations sur le sol pour étudier la compatibilité entre l'état du sol et l'usage envisagé.

Polluant(s) identifié(s)

Non renseigné(s)

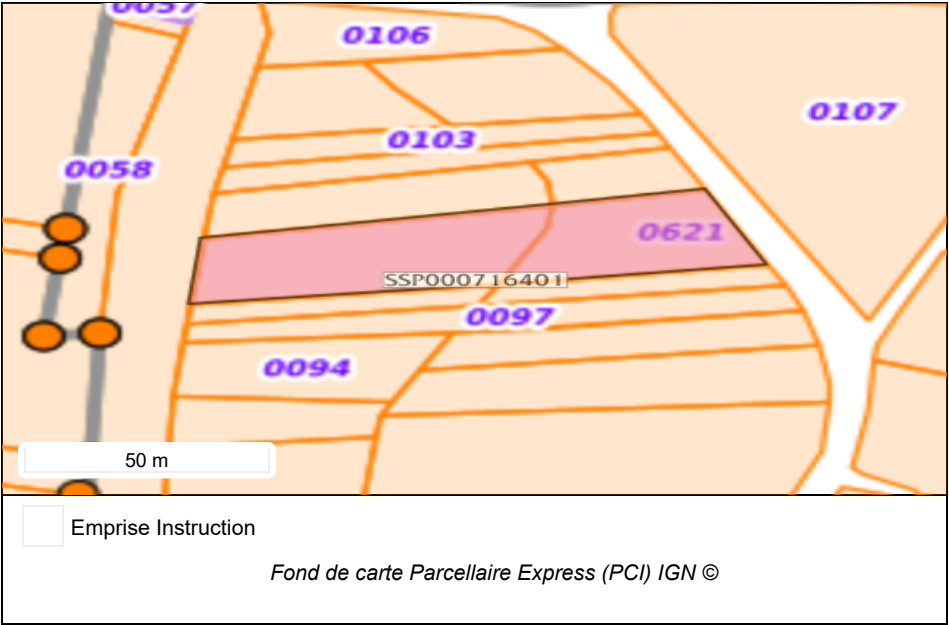
Action(s) instruite(s)

Non renseignée(s)

Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)

Carte(s) et plan(s)



Parcelle(s) concernée(s)

Non renseignée(s)

Obligation(s) réglementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)

# SSP573960

## Fiche Détaillée

### Identification de l'établissement

Identifiant de l'établissement

SSP573960

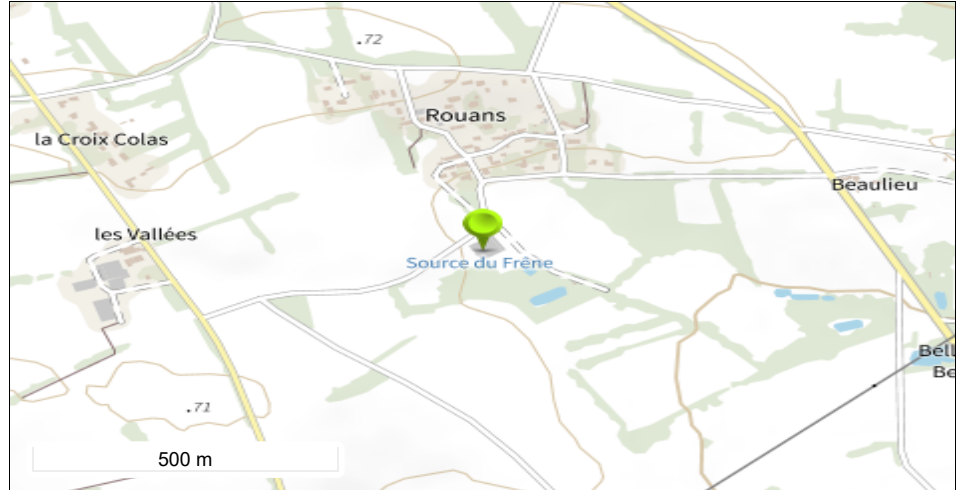
Nom usuel

AUTOMOBILE DU DON

Commune(s)

44113 NOZAY

Plan de situation



Emplacement de l'établissement

Fond de carte PLAN IGN ©

Nombre d'information de l'administration

1

Historique des informations de l'administration

| Identifiant | Date de début | Date de fin | Date de dernière mise à jour |
|-------------|---------------|-------------|------------------------------|
| SSP57396002 |               |             | 10/06/2022                   |

### Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) (1/1)

Identifiant de l'information de l'administration

SSP57396002

Date de dernière mise à jour

10/06/2022

Statut de l'instruction

Clôturée

Nom Usuel

Non renseigné

Autre(s) identifiant(s)

Non renseignés

Environnement

Non renseignée

Description

La société automobile du Don a été autorisée, par un arrêté préfectoral du 23 novembre 2010, à exploiter son installation de stockage, de démontage et de dépollution de Véhicules Hors d'Usage (VHU).

Suite à de nombreuses non conformités, l'activité du site a été suspendue et son agrément VHU retiré lors de l'arrêté préfectoral du 29 juin 2016. Cependant, le site aurait continué à être exploité illégalement jusqu'en 2019.

Durant l'activité du site, des VHU partiellement dépollués ont notamment pu être entreposés sur des surfaces non imperméabilisées, ne permettant pas la récupération des éventuels écoulements. Par ailleurs, une pollution à l'huile a été constatée sur le site en août 2021, suite à des rejets illégaux.

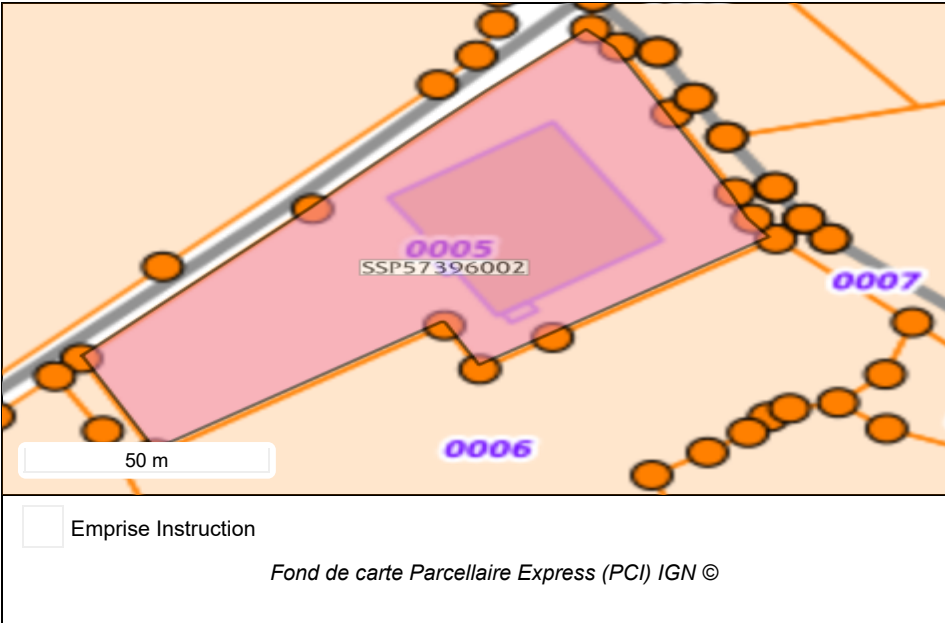
En avril 2022, l'inspecteur des installations classées a pu attester de l'arrêt de l'activité sur le site ; le bâtiment d'exploitation a été vidé de tout matériel d'exploitation et l'ensemble des VHU et des pièces détachées associées ont été évacués. Cependant, sur le site d'exploitation, subsistent des déchets issus de la dégradation du bâtiment, liés à des actes de malveillance (plâtre, laine de verre, cloisons...) et des contenants d'huiles moteurs et de l'huile contenue dans une rétention. Les bidons d'huile sont dégradés et des écoulements d'huiles sont constatés. Ces écoulements

sont contenus à l'intérieur du bâtiment d'exploitation sur une surface imperméabilisée.

Le site ayant accueilli des activités susceptibles de générer des pollutions dans les sols et une pollution avérée ayant été constatée en 2021, des précautions seront à prendre en cas de changement d'usage du site. Il conviendra de faire attester par un bureau d'étude certifié que l'état actuel du site est compatible avec l'usage envisagé.

Polluant(s) identifié(s)  
Action(s) instruite(s)  
Carte(s) et plan(s)  
Carte(s) et plan(s)

Non renseigné(s)  
Non renseignée(s)  
Non renseigné(s)



Parcelle(s) concernée(s)

| Commune | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|---------|---------|---------|--------|-----------|
| Nozay   | 1       | YR      | 0005   | 44        |

Obligation(s) règlementaire(s) liée(s) aux parcelles - SIS/SUP (1/1)